



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Les autorités fédérales de la Confédération suisse

Mémorandum d'entente sur la recherche et le développement signé avec la province chinoise de Guangdong

Berne, 24.04.2007 - Le 21 avril 2007 à Guangzhou (Canton), Ursula Renold, directrice de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie OFFT, a signé un mémorandum d'entente avec le Ministère de la science et de la technologie du gouvernement provincial de Guangdong. Ce mémorandum facilitera la collaboration entre partenaires suisses et chinois dans le domaine des projets de recherche et de développement.

La Suisse a déjà signé avec la Chine depuis quelques années des accords de coopération en matière de recherche et de développement. Dans son allocution, la directrice de l'OFFT, a souligné qu'il convenait de considérer l'internationalisation dans le domaine de la promotion de l'innovation comme une dimension supplémentaire, liée au fait que «l'innovation s'inscrit dans la mondialisation des chaînes de valeurs ajoutées».

L'objectif est notamment de renforcer la coopération avec la province de Guangdong dans les technologies environnementales et énergétiques, de la finition de précision et de la communication de prochaine génération ainsi que dans le domaine du transport et de la logistique. Il s'agit aussi de collaborer plus étroitement dans les domaines de la formation professionnelle et des hautes écoles spécialisées. De la sorte, la Suisse entend aider ses entreprises à mettre en place et à développer à long terme un solide réseau de contacts dans l'une des régions les plus dynamiques de la Chine.

Ursula Renold a en outre expliqué à la délégation chinoise les caractéristiques principales du système d'innovation suisse et a relevé, à cette occasion, toute l'importance que revêt pour la compétitivité de notre économie le système de la formation professionnelle et des hautes écoles spécialisées axé sur les besoins et la pratique.

Werner Nievergeldt, chef du consulat général de Suisse à Guangzhou inauguré il y a une demie année, était présent à la cérémonie de signature du mémorandum d'entente et a promis d'offrir son appui lors de sa mise en oeuvre.

La province de Guangdong se situe dans la partie méridionale de la Chine sur le delta du fleuve de la Rivière des Perles; elle s'étend sur 178 000 km² et compte env. 110 millions d'habitants. Cette province, dont l'économie connaît une rapide croissance, est considérée comme la «manufacture du monde». Tout comme le reste de la Chine, elle dispose cependant aussi de capacités de recherche et de développement de haut niveau toujours plus étendues.

Renseignements:

Ursula Renold, directrice de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT), 079 405 26 79

Editeur:

Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie
Internet: <http://www.bbt.admin.ch/>

Les autorités fédérales de la Confédération suisse
[Contact](#) | [Bases légales](#)

<http://www.news.admin.ch/message/index.html?lang=fr>